

Voici comment les colons s'emparent de la terre de Palestine

Description

Dâ??escroquerie osÃ©e et falsification en prises militaires pour Â« raisons de sÃ©curitÃ© Â» et pour le Â« bien public Â» allant jusqu'Ã dÃ©poussiÃ©rer dâ??antiques lois ottomanes, lâ??entreprise coloniale israÃ©lienne nâ??est pas Ã court dâ??outils pour sâ??emparer de la terre palestinienne en Cisjordanie

Par Dror Etkes, +972, publiÃ© le 8 mai 2016 aprÃ©s premiÃ©re publication le 8 janvier 2016

settle

Des mobile homes et des arbres fruitiers manifestent la progression de la colonie israÃ©lienne de Maâ??on, qui prend la terre du village dâ??At Tuwani dans les collines au Sud de Hebron, Cisjordanie 2 avril 2014. (photo: Ryan Rodrick Beiler/Activestills.org)

Le 9 fÃ©vrier 2004, Abdelatif Hassan Samarin, un habitant du village cisjordanien de Burqa, Ã quelques km Ã peine, Ã lâ??est de Ramallah, sâ??est Ã©veillÃ© avant lâ??aube. AprÃ©s ses priÃ©res du matin, Samarin a bu deux tasses de thÃ© sucrÃ© Ã la menthe censÃ© combattre la fraÃ©cheur matinale de lâ??hiver, a mis quelques effets dans une valise que son fils â??alors Ã©gÃ© de 78 ans â?? avait achetÃ© la veille pour lui dans un village voisin.

Le trajet pour Ramallah et, de lÃ , au poste frontiÃ©re avec la Jordanie du Pont Allenby fut Ã©puisant pour lui. Il Ã©tait si Ã©puisÃ©, en fait, quâ??il a dormi pendant lâ??heure et demi quâ??a durÃ© le trajet vers lâ??aÃ©roport international Reine Alia. Il ne sâ??Ã©veilla que lorsque le chauffeur, quâ??il reconnut Ã son accent, lui secoua lâ??Ã©paule en lui annonÃ§ant quâ??il Ã©tait arrivÃ© et que Samarin lui devait 10 dinar.

Mais en dÃ©pit de la fatigue et des milliers de kilomÃ©tres quâ??il lui restait Ã faire, Samarin ne pensa pas, fÃ©t-ce pour une seconde, Ã annuler son voyage. Pas quelquâ??un comme lui, quelquâ??un qui avait tout vu. Il Ã©tait un homme alerte de 37 ou 38 ans (qui sait exactement ? aprÃ©s tout, on ne donnait pas de certificats de naissance quand sa mÃ©re accoucha de lui dans une grotte), lorsque les Anglais chassÃ©rent les Turcs Ã la fin de 1917. Il avait 67 ans quand les Anglais partirent et que les soldats de la LÃ©gion Arabe arrivÃ©rent vers le milieu de 1948. Et il avait 86 ans quand il vit ces mÃ©mes Jordaniens vaincus par les IsraÃ©liens en 1967.

Ayant passé presque le tiers de sa vie sous occupation militaire israélienne, il s'est habitué à la domination israélienne. Au fond, il appréciait même la version propre aux colons israéliens du « soumoud » à un mot arabe devenu synonyme de la ténacité des Palestiniens. Il s'est même habitué à ses nouveaux voisins, qui se sont installés tout juste 18 mois plus tôt dans ce qui avait l'air de blocs de plastique blanc sur une colline proche. Cela, malgré le fait que le nom qu'ils ont donné à la colonie à Migron- avait un son étrange à ses oreilles et malgré le fait que les camions de ses nouveaux voisins ont déchargé et construit quelques uns de ces étranges blocs de plastique sur une parcelle de terre dont il avait hérité de son père lorsque celui-ci mourut en 1897.

migron

Militants israéliens de La Paix Maintenant appelant à évacuer l'avant poste de la colonie de Migron lors d'une manifestation en 2008. (photo : Activestills)

Trente huit heures après qu'il ait quitté sa maison en Cisjordanie, Samarin a atterri à l'aéroport international de Los Angeles. Deux heures plus tard il était dans une chambre d'hôtel à Trustin, dans le Comté d'Orange, à quelques kilomètres au sud de Los Angeles. Puis, le lendemain de son arrivée, Samarin s'est rendu dans un petit bureau de poste en centre-ville où un notaire pakistanais nommé D.K. Shah l'attendait.

Leur rencontre a été brève et est allée droit au but. Samarin s'est présenté à Shah et a signé une procuration irrévocable, par laquelle il accordait à la société « Al Watan » les droits sur sa terre que les Jordaniens avaient enregistré en 1957 en tant que parcelle 26 dans le bloc 23. Samarin, comme la plupart de ceux de sa génération ne savait ni lire ni écrire, bien que l'un de ses arrière-petits enfants s'était fait un devoir personnel d'enseigner au patriarche de la famille comment apposer sa signature. Cela explique, par exemple, pourquoi Samarin ne s'est pas aperçu qu'il signait un document où son nom était mal orthographié et ne mentionnait pas le montant qu'il recevrait en échange de ses 5,6 acres de terre (2,6 ha). Quoi qu'il en soit, après quelques minutes, Samarin, qui avait alors 123 ans, partit content du bureau de Shah et disparut dans le chaos bruyant de Los Angeles où l'on n'entendit plus jamais parler de lui.

À ce stade du récit, vous avez probablement réalisé que l'histoire d'Abdelatif Hassan Samarin, D.K. Shah et Al Watan n'a jamais existé. L'histoire complote de la faison dont les colons de Migron avec l'aide à la fois du Conseil régional de Binyamin et du mouvement de colons Amana ont essayé de s'emparer de la terre de Samarin, qui en réalité est mort dans son village en 1961 à l'âge de 80 ans, est parue dans *Haaretz* du 8 mai.

C'est juste une parmi des dizaines d'histoires de falsifications que j'ai découvertes dans le cadre de mon travail en Cisjordanie au cours de ces dernières années. Les noms des « acheteurs » et des « vendeurs », tout comme les lieux des « transactions » changent d'un cas à l'autre. Mais dans la majorité des cas, c'est cette même société de colonisation appartenant au Conseil régional de Binyamin et à Amana- qui, comble de l'ironie s'appelle « Al Watan » (patrie en arabe) qui était impliquée dans la fraude. Et en dépit du fait que les noms de ceux impliqués dans ces arrangements viciés sont bien connus de la police, aucun d'entre eux n'a été poursuivi. Pendant ce temps, les achats frauduleux se poursuivent en particulier sur des terres contiguës à des colonies, situées entre la barrière de séparation et la Ligne Verte.

sub2

Des colons et la police des frontières sur le toit de la maison de la famille Soub Laban, dans la vieille ville de Jérusalem. Cela fait 35 ans qu'une organisation de colons d'extrême droite essaie de chasser la famille de sa maison dans le quartier musulman. (photo : Tali Mayer/Activestills.org)

Le fait est qu'une part majeure de la terre volée en Cisjordanie a simplement été transférée aux colons, plutôt qu'achetée frauduleusement par eux. Il n'était pas nécessaire de lâcher acheter à l'État israélien et institutionnaliser un bon nombre d'outils officiels au moyen desquels le processus de dépossession et de prise de contrôle de la terre pouvait être effectué aisément.

Le premier de ces outils s'appelle « prise de terre pour des besoins militaires ». Pendant plus d'une décennie à la suite de la guerre de 1967, les commandants militaires de Cisjordanie ont signé des dizaines d'ordres de saisie afin de prendre le contrôle de terres pour « des besoins de sécurité », ce qui a permis l'établissement de plus de 40 colonies sur des milliers d'acres de terre appartenant à des propriétaires privés palestiniens.

Les autorités israéliennes ont décidé que ces ordres militaires étaient « nécessaires à la sécurité », en se fondant sur une décision de la Cour Suprême selon laquelle les colons pouvaient aider à contrôler un territoire dont la population était hostile. Les propriétaires palestiniens, bien au fait qu'invoquer la sécurité n'était qu'une mascarade, ont lancé des procédures contre des ordres militaires d'annulation de fondement. La Cour Suprême fit ce qu'elle avait à faire et rejeta leurs requêtes, ouvrant le chemin aux bulldozers qui allaient ouvrir la voie à de nouvelles colonies en Cisjordanie.



Derrière le mur de séparation, des bulldozers procèdent à une extension du bloc de colonies de Modi'in Illit (photo : Oren Ziv/Activestills.org)

Cela aurait pu durer des années, n'étaient les colons de Elon Moreh, qui insistèrent pour dire la vérité à la Cour Suprême, en réponse à une requête d'un propriétaire palestinien qui avançait que les colons construisaient leurs maisons sur une parcelle privée. En réponse, les colons dirent la vérité : contrairement à la position mensongère du gouvernement, la colonie n'avait pas été installée pour des objectifs de sécurité mais pour des raisons idéologiques. De plus, ils ont clarifié le fait que la colonie n'était pas « temporaire » comme

le président attendait l'État au près de la Cour Suprême à ce qui aurait aidé à continuer d'invoquer une « révision judiciaire » qui avait déjà si bien servi face à de semblables requêtes.

Aussi, contrairement à ce qui attendaient les protagonistes, la Cour Suprême fut forcée d'abroger l'ordre. Le premier ministre Menahem Begin déclara qu'il « y a des juges à Jérusalem » et que l'État vacuerait la colonie. Ce faisant, l'État faisait officiellement marche arrière dans le procès consistant à recourir à l'armée dans le but d'installer des colonies. Mais la différence d'Elon Moreh, la Cour Suprême ne donna pas l'ordre d'vacuer les 40 autres colonies qui avaient été implantées de la même façon.

Lorsque l'État de droit disparaît

Parallèlement à son usage massif d'ordres militaires pour s'emparer de terres, Israël a aussi implanté des colonies au moyen d'ordres d'expropriation pour « le bien public ». La colonie de Ma'ale Adoumim a nécessité l'expropriation de près de 7 000 acres (2833 ha) dans des villages palestiniens à l'est de Jérusalem.

Ce que Begin a omis de mentionner dans sa remarque d'ailleurs, c'est que les juges, Jérusalem a aussi quelques agents très intelligents formés au droit. Ces mêmes agents, qui connaissaient les lois ottomanes sur la terre laborées dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle, savaient que les lois stipulaient que pour que le droit de propriété soit maintenu, une parcelle de terre doit être travaillée de façon continue et que la terre qui n'a pas été travaillée trois années de rang retournera automatiquement dans le giron de l'État. Les autorités israéliennes ont utilisé ces lois sur la terre pour développer une théorie juridique compliquée les autorisant à revendiquer que près d'un demi million d'acres (202 343 ha) et peut-être davantage, sont « terres d'État ».

La vérité est que personne ne sait quelle quantité de terre de la zone C en Cisjordanie est considérée par les autorités israéliennes comme « terre d'État », puisque cette terre est, en majorité, non travaillée ou « partiellement travaillée » et n'a jamais été désignée « terre d'État ». Mais, sur la base d'une déclaration officielle des autorités israéliennes, 172 000 acres (69 606 ha) ont été déclarées « terre d'État » et, à quelques exceptions près, tout cela a été alloué à des colons israéliens.

Les saisies, les expropriations et les proclamations ont été les trois outils officiels d'Israël pour prendre le contrôle de la terre désignée à la colonisation officielle. Israël a néanmoins recours à un outil additionnel pour s'emparer de milliers d'hectares en Cisjordanie : les violations institutionnalisées, systématiques de l'État de droit.

L'État contribue à ce phénomène de deux façons : en finançant des prises de terres, où l'argent est généralement transféré via la Division des Colonies de l'Organisation Sioniste Mondiale ou via des conseils de colons locaux et régionaux ; l'autre moyen est de s'abstenir d'appliquer la loi contre les colons et les institutions qui se sont emparées illégalement de propriétés privées palestiniennes.

Ce Ã quoi nous assistons est la disparition de lâ??Ã?tat de droit sous nos yeux. Cette disparition nâ??est ni fortuite ni spÃ©cifique. DerriÃ¨re elle se cache une justification claire qui affecte chaque portion de la Cisjordanie. Lâ??Ã?tat de droit est Â« sacrifiÃ© Â» aux intÃ©rÃªts territoriaux de lâ??entreprise coloniale.

Dror Etkes suit la politique territoriale et de colonisation dâ??IsraÃ«l en Cisjordanie. Cet article a Ã©tÃ© publiÃ© initialement en hÃ©breu sur Local Call.

Traduction : SF pour lâ??Agence Media Palestine

Source: [+972](#)

date crÃ©Ã©e
2016/05/10